



15ème législature

Question N° : 40524	De M. Christophe Naegelen (UDI et Indépendants - Vosges)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > décorations, insignes et emblèmes	Tête d'analyse > Médaille de l'engagement covid-19	Analyse > Médaille de l'engagement covid-19.
Question publiée au JO le : 03/08/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 07/12/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le calendrier relatif à la création d'une médaille récompensant celles et ceux qui se sont fortement dévoués à la lutte contre la crise sanitaire que l'on traverse. En mai 2020, le Gouvernement a annoncé vouloir récompenser les femmes et les hommes qui se sont engagés dans la lutte contre le covid-19 en réactivant la médaille de l'engagement pour ceux s'étant particulièrement investis dans la gestion de cette épidémie. Il s'agirait de réhabiliter la médaille d'honneur des épidémies créée en 1884 lors de l'épidémie de choléra qui avait frappé Marseille. Cette décoration à forte symbolique, pour être remise, nécessite un décret qui est attendu depuis plusieurs mois. Il semble important, en ces temps difficiles et compte tenu du moral des Français, de remercier tous les corps de métier qui ont su montrer toute leur efficacité, leurs compétences et leur implication lors de cette crise sans précédent. De plus, puisqu'annoncée, beaucoup l'attendent afin de récompenser et également afin de remercier des collaborateurs engagés. Aussi, il souhaiterait savoir la date de parution de ce décret et le calendrier exacte de la mise en place de cette médaille de l'engagement dans la lutte contre le covid-19.